Cour FRC 7439

RÉCIT GÉNÉRAL

ET CIRCONSTANCIÉ

DES ÉVÉNEMENS DU VINGT JUIN,

ANNIVERSAIRE

DU SERMENT DU JEU DE PAULME.

[EXTRAIT DU COURRIER DES LXXXIII DÉPARTEMENS.]

PREMIERE PARTIE.

DANS les momens de grande crise où les droits du peuple sont attaqués, & les loix de l'équité enfreintes ou inconnues, *il faut que la Nation se lève*, ou plutôt, pour nous servir des expressions de M. la Fayette, ALORS L'INSURRECTION EST LE PLUS SAINT DES DEVOIRS. Dans le *coup-d'œil* que nous avons déjà jetté sur la crise actuelle, nous avons fait l'énumération de toutes les trames, de tous les attentats de ce comité perfide dont l'existence n'est que trop réelle, & dont les intrigues s'étendent des Tuileries à Vienne, dans nos principales villes, jusques dans les camps du soldat de la liberté....

Une fermentation sourde existoit depuis quelques jours : la conjuration de la garde du Roi, la conduite de Louis XVI après son expulsion; les marques publiques d'estime que ce prince avoit données à ces brigands pour insulter à une Nation entiere; la hardie complicité de l'état-major de la garde nationale, dont on devroit dégrader la majeure partie à la tête des bataillons; les complots sanguinaires de Marie-Antoinnette qu'elle cache vainement sous le voile de l'hypocrisie; les manœuvres assassines de quelques méprisables valets de la tyrannie, composant le

MLW 15111

directoire du département ; l'écroulement d'un ministere patriote dont toute la France se félicitoit ; l'allure despotique du monarque franchissant toutes les bornes sous l'éperon du scélérat Beaumetz, & le fouet du général la Fayette; enfin le refus de sanction à deux décrets, dont l'un nous délivroit d'une vermine pestilentielle, & dont l'autre environnoit la constitution de 20,000 défenseurs choisis dans nos généreux freres des départemens, qu'on veut isoler de nous, comme si nous & eux ne faisions pas un seul & même ensemble : cette cumulation d'attentats liberticides ont enfin réveillé ce peuple qu'on insulte chaque jour, & que l'on cherche à museler.

L'approche de l'anniversaire du serment du Jeu de Paulme, le banquet civique qui avoit eu lieu mardi dernier aux Champs-Elysées, avoient ajouté un nouveau degré de force au coup qui avoit électrisé tous les esprits

Les habitans des faubourgs St-Antoine & St-Marcel dont la réunion avoit eu lieu les jours précédens, s'étoient rassemblés dimanche & lundi dernier, & ils avoient arrêté de célébrer avec beaucoup de solemnité le jour mémorable du 20 juin, de planter un mai en commémoration du serment du jeu de paulme, enfin d'aller présenter leurs hommages à l'Assemblée Nationale & au Roi; ils insistoient sur-tout pour y aller en armes, à l'*instar* de beaucoup de bataillons, qui avoient défilé devant l'Assemblée nationale. Cette demande avoit d'abord souffert des difficultés & avoit été présentée par les libellistes des Tuileries, comme une conjuration tendant à assassiner le Roi, la Reine, &c. ; des appels à la garde nationale, avoient été imprimés ; un grand nombre avoient été distribués ; d'autres devoient l'être ; ces derniers ont été trouvés aux Thuileries même ; ils y ont été lacérés & jettés dans les cours par les fenêtres, & nous en avons en-

THE NEWBERRY
LIBRARY

tre les mains des lambeaux que nous conſerverons comme un monument des horreurs projettées pour cette journée, qu'on vouloit faire inſcrire dans les pages ſanglantes de l'Hiſtoire.

Le directoire de département ſervoit à merveille cette abominable conjuration dont tout l'odieux eſt retombé ſur lui. Pendant la nuit, il avoit fait afficher, & le matin il avoit fait colporter un arrêté lâchement perfide (1) ; il ne s'étoit point arrêté-là ; ſes agens s'étoient inſtallés dans les carrefours & principales places des quartiers St-Severin, St-Jacques & de la Montagne Ste Genevieve, que le fanatiſme en rabat avoit été gangrener ; & là ils liſoient la lettre de la Fayette & la réponſe à M. Rolland ; des compères apoſtés avoient grand ſoin d'en faire ſaiſir les articles principaux ; de ſorte que le public dupe de cette inſigne fourberie, donnoit tête baiſſée, & ſans le ſavoir, dans le panneau qui lui étoit tendu.

Un génie tutélaire inſpira ſans doute le Corps municipal. En effet, pendant que les Démeuniers, les Blondel & autres êtres auſſi vils, ſemblables aux crocodiles, appelloient par un cri doucereux & ſéducteur, les victimes qu'ils vouloient immoler, toujours en s'enveloppant du manteau de la loi ſoi diſant violée, il prenoit un arrêté dont les heureux effets auroient bien mieux atteſté la ſageſſe, ſi les chefs

(1) On en jugera par l'extrait ſuivant : « Le directoire conſidérant qu'il y a lieu de craindre que des malveillans ne veuillent former des raſſemblemens armés *ſous prétexte* de préſenter des pétitions ; que les pétitionnaires *offenſeroient* la majeſté des repréſentans du peuple, en ſe préſentant armés devant eux, &c.... Arrête que M. le maire, la municipalité & M. le commandant général, ſeront prévenus de prendre ſans délai *toutes les meſures qui ſont à leur diſpoſition*, pour empêcher tous raſſemblemens qui pourroient bleſſer la loi, *de faire toutes les diſpoſitions néceſſaires*, pour connoître les perturbateurs du repos public, &c.

de la force publique avoient fait leur devoir; s'ils n'eussent pas même contre-carré les ordres qu'ils avoient reçus & qu'ils ne feignirent de méconnoître que pour servir le lâche directoire sur lequel nous jurons d'appeller sans ceſſe toute l'horreur & toute l'animadverſion que méritent la ſcélérateſſe & le crime.

Quelques officiers municipaux pouſſerent plus loin encore le zele dont ils étoient animés pour le repos public; pluſieurs, notamment M. Thomas, ſe tranſporterent ſur les ruines de la Baſtille, pour inviter le peuple réuni à 7 ou 8 mille gardes nat. (1) de venir ſans armes... Ils furent honorés, reſpectés, applaudis, mais le peuple qui chérit & veut l'*égalité*, le peuple qui connoît par expérience le pouvoir des objets *matériels* ſur les ſens, a répondu.... : « Nous déſirons préſenter deux adreſſes à *tous* les repréſentans de la Nation; nous déſirons défiler en armes devant le Corps légiſlatif.... D'autres bataillons ont *obtenu cet honneur*...., POURQUOI NE L'AURIONS-NOUS PAS?... Au reſte, magiſtrats du peuple, ſoyez tranquilles, il ſera toujours ce qu'il a été, grand, mais juſte; ſévere, mais humain.... *Bataillons, en avant, marche* » !.... Enfin le cortege ſe mit en marche ſur les 9 heures.

Marche du cortege.

Quoique nous ayons vu à deux repriſes cet immenſe cortege, que compoſoient au moins 1000 mille hommes, ſi l'on y joint le nombre immenſe de citoyens qui le joignirent dans les divers quartiers (2);

(1) Les gardes nationales étoient en bien plus grand nombre; mais pluſieurs étoient en habit bourgeois; d'autres gardes nationales étoient auſſi accourus des paroiſſes voiſines

(2) Il y avoit d'effectif plus de 40 mille hommes armés au départ de la baſtille, dont 10 à 15 mille ſeulement défilerent devant l'Aſſemblée Nationale.

il nous seroit bien difficile d'indiquer tous les détails, & de présenter à nos lecteurs les différens tableaux épisodiques qui se dessinoient sous mille formes variées ; nous nous bornerons donc à présenter les masses principales, d'après lesquelles on pourra se figurer tous les sites partiels. Les bataillons du faubourg St-Antoine marchoient les premiers, leurs commandans à la tête. On se doute bien de l'aspect imposant qu'ils présentoient, sur-tout par la réunion des piques avec les fusils, qui s'avançoient fraternellement, & qui étoient portées par des bras vigoureux.... Les vainqueurs de la bastille, les bataillons du faubourg St-Marcel & autres qui s'étoient joints, étoient tous précédés ou suivis de leur artillerie, qu'on porte au total à 20 canons, autour desquels étoient un rempart redoutable de piques, de haches, de faux renversées, enfin de mille autres armes dont la forme imposante & terrible auroit porté l'effroi dans les cœurs, si les braves & honorables citoyens qui en étoient munis n'avoient pas été mûs par ce sentiment de paix, dont le cri exprimoit véritablement : « *Nous ne sommes armés qu'afin qu'on n'outrage pas en nous la loi que nous respectons, malgré les clameurs profanes des valets du despotisme, qui sont payés pour hurler partout que nous ne respirons que pour l'outrager* ».

Entre les bataillons & à des espaces marqués par des bannieres que les riches manufacturiers de Lyon n'avoient pas fourries (*quelques feuilles de papier que le patriotisme avoit découpées, en faisoient les frais*), on voyoit divers grouppes nombreux de ces prétendus *brigands* désignés chaque jour sous les plus injurieux noms par la Gazette Universelle.... Vous y étiez, braves *forts en patriotisme*, connus sous le titre de *forts de la halle*, qui seul suffit à votre éloge; vous y étiez aussi, classe non moins honorable de citoyens que votre civisme & votre respect pour la constitution

ont rendue de tout tems si recommandable. Vos figures, noircies par un travail qui fournit aux riches qui vous dédaignent les moyens de faire convertir en mets succulens les viandes les plus grossieres; ces figures symboliques de la vertu, qui ne cherche pas à farder ses couleurs, en imposoient à tous ces Achilles parfumés du Palais-royal, dont le teint est aussi froid que leurs limonades, & le cœur aussi flasque que les bisques qui repaissent leur frêle individu.

Nous aurions besoin de faire une longue liste, si nous voulions seulement classer tous les differens groupes d'hommes de métiers & d'arts divers: les charpentiers armés de bisaigues, les ménuisiers & ébenistes, de ciseaux & de verlopes & même de scies; les tireurs de bois, les cordonniers, les charrons, les robustes brasseurs, hommes, femmes, tous armés de piques, de bâtons ferrés, de longs dards, de fusils, se succédoient & offroient des images variées de la puissance du peuple, qu'on dédaigne lorsqu'elle est isolée, mais qu'on est toujours forcé de reconnoître lorsqu'elle s'éleve à sa hauteur.

Un groupe bien attendrissant, & qui appelloit le respect & des applaudissemens réitérés, étoit environ 200 vénérables centenaires, couverts de gloire & de blessures. On voit qu'il s'agit ici des braves Invalides, *Oui citoyens! oui nos chers enfans! s'écrioient-ils; oui! et nous aussi, nous voulons, pendant quelques jours que nous avons encore à vivre, respirer l'air pur de la liberté, & parer nos fronts des roses de l'égalité, de cette égalité mere des vertus, & du bonheur. Vivent les patriotes! la derniere goutte de notre sang est à eux....* Tels étoient en substance les discours que répétoient ces siecles ambulans, dont le civisme soutenoit les pas, & qui portoient encore d'une main sûre les armes sous lesquelles ils étoient blanchis.

Chaque groupe avoit pris individuellement un em-

blême caractéristique ; les vainqueurs de la bastille voyoient flotter au milieu d'eux ce drapeau conquis au prix de leur sang. Entre les bataillons des deux faubourgs, on portoit une bannière sur laquelle on lisoit d'un côté cette inscription :

TYRANS, TREMBLEZ OU SOYEZ JUSTES
ET RESPECTEZ LA LIBERTÉ DES PEUPLES.

De l'autre étoit écrit :

RÉUNION DES FAUBOURGS
ST-ANTOINE ET ST-MARCEL.

Sur une autre enseigne l'amour de la concorde avoit elle même gravé ces mots, que la *Gazette Universelle* ne rappellera pas :

NOUS NE VOULONS QUE L'UNION,
LA PAIX, LA LIBERTÉ.

Sur le *verso* étoit inscrit :

PEUPLE, GARDE NATIONALE ;
NOUS NE FAISONS QU'UN,
NOUS NE VOULONS FAIRE QU'UN.
VIVE L'ÉGALITÉ.

Un drapeau porté à la tête d'une troupe innombrable de citoyens, présentoit en se déployant cette devise, que l'exactitude des faits ne nous permet pas d'omettre. La voici :

LOUIS ! LE PEUPLE EST LAS DE SOUFFRIR ;
IL DEMANDE SA LIBERTÉ ENTIERE.....
LA VOULOIR, OU MOURIR !

La gaieté française & cette originalité piquante qui distingue la nation, ne perd pas ses droits, même dans les affaires les plus sérieuses.... Le peuple, vulgairement appellé *sans-culottes*, étoit réuni sous un guidon analogue à son honorable misère. C'étoit une *vieille culotte noire*, sur laquelle étoit cousu un mauvais papier. La main d'un *pauvre diable* y avoit tracé d'un côté :

LIBRES..... ET SANS CULOTTES.

De l'autre :

NOUS EN CONSERVONS AU MOINS LES LAMBEAUX.

Un groupe de femmes, d'hommes, d'enfans, étoit rangé un peu plus loin, autour d'une..... (*d'une broche, pourquoi pas?....*) Au haut de cette broche étoit une frefſure ſans *foie* ni *cœur*. Sur une bandelette on liſoit :

ILS N'ONT NI *FOI* NI *CŒUR*,
ILS N'ONT QUE DU *MOU*.

Un *acolite* voiſin, portoit du thim, du laurier, des petits oignons, du perſil, ſans doute pour aſſaiſonner ce *mou*; mais l'*acolite* déſeſpéroit de la fauſſe, car il diſoit à qui avoit des yeux pour voir:

J'Y PERDRAI MES ÉPICES.

*Exagération ridicule.

Tel eſt l'ordre à peu près dans lequel* cent mille individus au moins, en y comptant les citoyens qui ſe ſont réunis à cet immenſe cortège, ſont arrivés à l'Aſſemblée Nationale & aux Tuileries, au milieu des *bravo*, des cris de *vive la Nation*! *vive la liberté*! *vive la loi*! car jamais le peuple n'a l'intention de l'enfreindre, lors même qu'il franchit la digue que la malveillance ne lui oppoſe qu'afin qu'il la dépaſſe.

SECONDE PARTIE.

Plus la calomnie s'efforce à dénaturer les événemens de cette journée, plus nous devons mettre d'exactitude dans notre récit. Nous allons le faire en dépit des clameurs qui nous aſſiégent & des menaces dont nous attendons les effets avec cette ſécurité que tous les Cerberes de l'ANTRE-CENTRAL ne ſont pas capables de nous enlever.

« La tête du cortége arrive aux Tuilleries par la porte des Feuillans. Le MAI devoit être planté ſur la terraſſe de ce nom; mais ici une lutte aſſez violente s'élève entre le peuple & M. Santerre.

« *Mes camarades*, dit il, *vous m'avez forcé ce matin à marcher à votre tête ; si j'ai fait quelque réſiſtance, vous connoiſſez mes motifs* (1). *Je vous demande dans ce moment une preuve de déférence. La plantation de ce* MAI *pourroit occaſionner quelque déſordre dans un lieu que vous voulez tous reſpecter ; les ennemis du peuple ne manqueroient pas de s'en prévaloir ; ainſi je vous demande en grace de ne pas inſiſter.* » — Ce qui donnoit encore de juſtes craintes à M. Santerre, c'eſt que l'on vouloit qu'un coup de canon annonçât le moment où il ſeroit érigé ; & l'on conçoit quelle allarme ce coup de canon auroit pu produire dans le Carrouzel & les cours des Tuilleries ; enfin, après un long pour-parler, le peuple conſentit à ce que l'arbre de la liberté s'élevât dans la cour des Capucins.

Cependant on avoit envoyé une députation proviſoire, pour annoncer à l'Aſſ. Nat. l'arrivée du cortege & faire demander la permiſſion de défiler dans ſon ſein ; pendant le tapage que faiſoient les *noirs*, pour s'oppoſer à ſon introduction, M. Santerre s'occupoit des moyens de diſpoſer les eſprits pour que tout ſe paſſât dans l'ordre & la décence convenables. Enfin ſa lettre à M. le préſident obtint cette admiſſion déſirée. Nous allons retranſcrire ici cette lettre, pour fermer la bouche aux calomniateurs : *nous défions qui que ce ſoit d'en démentir le texte, qu'on nous a permis de prendre ſur l'ORIGINAL.*

« Légiſlateurs ! les hommes du 14 Juillet célébrent l'anniverſaire du ſerment du jeu de paulme. Ils devoient préſen-

---

(1) M. Santerre vouloit que *le peuple ſe préſentât ſans armes* ; mais il ne put lui faire entendre raiſon. Une rumeur menaçante s'éleva même ; quelques mal-intentionnés, ſans doute, crioient déjà qu'il étoit un traître, ce qui le contraignit à ſe mettre à la tête du cortége. Ce fait eſt conſtaté par l'extrait des délibérations de la Section des Quinze-Vingts.

ter leurs hommages à l'Assemblée Nationale ; on a calomnié leurs intentions. Ils demandent l'honneur d'être admis à la barre ; ils confondront une seconde fois leurs lâches détracteurs.... Ils prouveront toujours qu'ils sont les amis des loix & de la liberté, les hommes du 14 juillet ».

Le décret de l'Assemblée Nationale qui permettoit au cortege de défiler fut accueilli par le peuple aux cris de *vive la Nation* ! M. Santerre alors donne ordre aux canoniers de rétrograder par la rue de l'Echelle, d'y attendre-là la tête de la colonne qui se dirigeroit par le guichet de la rue St Nicaise & les quais jusques au pont Marie ; cette mesure prise, & une escorte très-nombreuse ayant été laissée à l'artillerie, le cortege défila dans l'Assemblée Nationale pendant plus de 3 heures, aux sons de la musique qui jouoit successivement : *Où peut-on être mieux* ! *ça ira* ! & autres airs analogues. Lorsque cette promenade civique fut terminée, l'orateur de la députation dit ; « MM., organe du peuple, je me charge de vous dire, *qu'il est prêt à verser son sang, le seul bien dont il puisse disposer pour maintenir vos décrets ; & il vous prie d'accepter ce drapeau* (1) ». — Après ce discours, M. Santerre se rendit à la porte des Tuileries du côté de la terrasse des Feuillans. Il étoit accompagné de 6 gardes nationales, des tambours & de la musique, & il défila devant le château qui étoit bordé par une double haie de gardes nationaux qui paroissoient être là plutôt pour faire honneur au cortege que pour lui disputer le passage. Une remarque bien importante à faire ici, c'est que M. Santerre avoit obtenu qu'on n'iroit pas en députation chez le Roi, fait certain, & qui va être prouvé en temps & lieu.

(1) On avoit dit que c'étoit le drapeau de la Bastille ; ce qui ne paroissoit pas probable ; effectivement, c'étoit un drapeau tricolor, dont les citoyens faisoient hommages à l'Assemblée Nationale, en commémoration de cette journée.

Nous ſommes obligés ici de faire une digreſſion pour rendre compte des faits qui ſe paſſoient, ou qui s'étoient déjà paſſés, tant au pont Tournant qu'au Carouzel & dans les cours. Un détachement de la garde nationale poſté à la place Louis XV, avoit reçu ordre ſans doute d'en défendre l'entrée; mais cette conſigne ne tarda pas à être levée par le concours des citoyens du dehors & du dedans, avant même l'arrivée du cortége à l'Aſſemblée Nationale (il y avoit à ce poſte 8 canons); le pont tournant s'abattit, & il ne s'y paſſa rien de remarquable, ſinon que la garde nationale s'y conduiſit avec tous les ménagemens ſollicités par les circonſtances. Les ſcenes étoient plus vives du côté du Carouſel. Il paroît qu'une grande partie du cortege, qui n'avoit pas défilé dans l'Aſſemblée Nationale (1) & même l'artillerie, qui devoit reſter du côté de la rue de l'Echelle s'étoient avancées. La gendarmerie à cheval étoit rangée en ordre de bataille & formoit un rideau prolongé depuis les arcades juſqu'au côté oppoſé. Celui qui la commandoit eût l'imprudence, pour ne pas dire plus, de faire charger les armes, comme s'il ſe fut agi de l'arrivée des Autrichiens. Cet appareil hoſtille pouvoit avoir des ſuites funeſtes, & déplut également au *peuple* & à la *garde nationale* qui étoit rangée. Un lieutenant de chaſſeurs ſur-tout témoigna aux cavaliers que cette manœuvre n'étoit pas à l'ordre du jour. — « *A qui avons-nous à faire*, s'écrie-il! — *A des camarades, à nos concitoyens?* — *Que demandent-ils?* — *A faire une pétition: tourner nos armes contr'eux, ce ſeroit les tourner contre nous mêmes; c'eſt tout ce que veulent ceux qui cherchent à diviſer le peuple de la garde nationale & la garde nationale du peuple* ». — On ne peut donner trop d'éloges à la gendarmerie ſur ſa conduite; elle a été celle de braves & dignes citoyens, d'amis de l'ordre & de la

paix. — *Non, camarades, non*, s'écrierent-ils, *nous avons obéi, mais nos armes ſont moins à craindre encore que ſi elles n'étoient pas chargées; nous ne voulons faire qu'un avec nos concitoyens; vive la Nation! au diable les ſouffleurs de guerre-civile.*! Preſqu'au moment même la cavalerie nationale mit pied à terre, & les gendarmes à pied & a cheval ſe réunirent à leurs freres d'armes, avec une cordialité & une franchiſe déſeſpérante pour les malveillans, dont un ſeul, au milieu de tout le tumulte inevitable en pareil cas, n'a pas eu le courage de tirer un coup de piſtolet dont l'exploſion auroit eu néceſſairement des ſuites plus qu'alarmantes.

Les Suiſſes manifeſterent la même opinion, & tinrent la même conduite; ce n'étoit pas-là le compte de leurs chefs, qui n'avoient pas fait diſtribuer des cartouches pour n'en pas faire uſage, & tirer de la poudre aux moineaux. Ces MM. craignoient que l'horreur qu'on manifeſtoit publiquement contre l'ÉTAT-MAJOR *de la garde nationale*, ne rejaillit ſur eux; ils ſuivirent ſon exemple; ils firent faire *demi tour à droite* à leurs troupes, & allerent ſe cacher (1).

Les canoniers du *cortége*, pendant ces entrefaites, s'avancerent amicalement auprès des canoniers de *ſervice*, ou qui avoient été appelés par leurs *inviſibles* chefs. *Camarades*, leurs dirent-ils *nous ſommes ici avec des intentions de paix; on nous a dit que vos canons étoient chargés.* — *Vous en avez menti, avons-nous répondu, pour qui le ſeroient ils?....* Ce diſcours franc & libre fut accueilli comme il devoit l'être. La garde nationale de *ſervice* voulut exiger que

(1) Pas un individu de *l'état-major* n'oſa ſe montrer; auſſi la garde nationale, même de ſervice, demeura ſur pied ſans ordres; elle ne ſuivit que ceux de ſon cœur & de la raiſon.... Eh bien! ce ſont ces lâches qui aujourd'hui lui ſuggerent *qu'elle s'eſt déshonorée en ne faiſant pas feu!*

les canoniers de la garde nationale du *cortege* visitassent leurs canons, & ceux-ci par représailles se soumirent à la même épreuve : tels sont dans la plus grande vérité des faits *dont nous n'avons retardé l'insertion que pour acquérir toutes les preuves & donner un démenti aux calomnies dont Louis XVI est le premier artisan.*

Le désir de présenter au roi une pétition tourmentoit le peuple ; il vouloit lui exprimer son vœu, & à cet égard tout étoit d'accord, même les opposans à ce qu'il s'introduisit ; aussi, quand il l'eût exprimé, il ne trouva que peu ou point de résistance ; d'ailleurs, elle auroit été inutile, puisque la force seule en étoit le moyen, & que les *doubles épaulettes de l'état major*, & leurs *haussés-cols* étoient enfoncés on ne sait où, & pour nous servir d'une expression originale, il eût fallu des *taupiers* pur les débucher.

En un moment les appartemens furent remplis de toutes les classes de citoyens, qui ne cessoient de répéter, *que le premier qui se porteroit à quelque excès envers la personne du Roi ou de la famille royale, seroit puni sur le champ....* Nous ne voulons obtenir autre chose de lui, disoit le plus grand nombre, que de mettre A BAS LE VETO (1). (On observera que le matin une foule d'habits noirs, de chevaliers d'industrie & de St-Louis s'étoient portés en foule pour faire un rempart de leurs corps à S. M. ; mais plusieurs avoient été chassés par la garde nationale de service ; quant aux autres, ils gagnerent le large au moment de l'éruption ; ils avoient sans doute mesuré les fenêtres.)

Ici est le *grand*, le *criminel*, le *pendable* délit, sur lequel on veut échaffauder d'immenses accusations,

(1) Le cri *à bas le veto* étoit répété de toute part. Si c'est un crime, celui-ci est irrévocable.

auſſi ineptes que ceux qui en ont donné le conſeil, & aux quelles un roi *déloyal*, après avoir été PARJURE, oſe donner les mains avec une perfidie & une lâcheté digne du valet de chambre de la baronne de Korff (1).

Le ſeul moyen d'empêcher un torrent de faire des ravages, c'eſt de lui laiſſer un libre cours; les obſtacles l'irritent; il franchit, il rompt les digues qui lui ſont oppoſées. Quelques valets des Tuileries, *qui ne ſavoient pas cela*, & qui avoient plus peur pour eux que pour leur *bon maître*, avoient jeté les portes ſur le peuple, malgré les proteſtations qu'il faiſoit de ſes ſentimens pacifiques. Cette injure le révolta, & deux ou trois portes furent enfoncées, & quelques panneaux ſauterent. Tel eſt le crime de *leze-propriété* au premier chef pour lequel *Sa Majeſté très chretienne* veut qu'on faſſe un grand procès; car le *pot-de-chambre d'argent volé* eſt un épiſode d'un *laquais de Varennes*, trop indigne du *premier Roi* du monde, pour qu'on y ajoute foi, ou du moins qu'on ne hauſſe pas les épaules de pitié (2).

Nous le diſons donc bien haut : ce délit terrible, ce délit précurſeur des plus GRANDS ATTENTATS, a été commis, & tous les Cerberes du directoire du département le hurlent avec des grimaces ſi comiques,

---

(1) *Si* c'eſt un délit d'avoir *le plus ſouverain mépris* pour Louis XVI (ſans cependant lui vouloir le moindre mal), nous ſommes *extraordinairement* coupables, & ces MM. de la *caverne centrale* ne peuvent ſe diſpenſer de nous lâcher un de leurs *limiers* à bâton blanc.

(2) Si un *pot-de-chambre*, ou tel autre effet a été *volé*, il ne l'a été & ne l'être que par un valet royal qui aura profité de la circonſtance, ſi toutefois ledit *pot-de-chambre* n'a pas été recelé dans le ſac de Benjamin, afin de donner à Pharaon le droit de faire un procès criminel qui ſe noya dans le Nil, comme celui du Pharaon français ſe noiera dans un des égoûts qui ſe dégorgent dans la Seine.

qu'il n'eſt guerre poſſible d'y tenir, ſur-tout lorſqu'on lit dans *une Jérémiade de Duroſoy*, que depuis ces portes enfoncées, ces 4 ou 5 carreaux briſés, & ſur-tout le *pot de chambre pris*, Louis XVI, qui n'étoit qu'un *grand monarque*, eſt aujourd'hui ſon HÉROS..... ſon DIEU. — Paſſons aux *grands attentats*.

Frémiſſez, citoyens! voyez ces brigands armés de *piques*!... voyez les ſe précipiter dans le ſanctuaire où reſpirent *votre Roi*, *votre Reine*.... Ah! ſans doute! c'en eſt fait d'eux!... les monſtres ont aſſouvi leur rage.... Hélas! ma plume même ſe refuſe à retracer ces atrocités plus horribles cent fois que les *abominations de la déſolation* de l'abbé Charrier, qu'il avoit vues à califourchon ſur le cheval blanc de l'apocalypſe.

Le héros de Duroſoi, pendant que tout ce vacarme ſe paſſoit, à l'aîle des Tuileries du côté de l'eau, avoit déjà été rejoint par une multitude d'autres prétendus brigands qui avoient pris la liberté de le haranguer & qui lui avoient *reſpectueuſement* (1) ma-

---

(1) Oui, *reſpectueuſement*, mais avec la franchiſe du peuple qui ne connoît pas ce reſpect bas & rampant qui conſiſte dans des expreſſions adulatrices & une attitude humiliante. Veut-on une preuve ſans réplique de ce que nous avançons? elle exiſte dans la déclaration du Roi lui-même, ainſi qu'on va le voir dans la lettre ſuivante :

Lettre de M. Guerin, *député de la Sarthe*, à A. J. Gorſas.

« J'ai été témoin, M., de tout ce qui s'eſt paſſé au Tui-» leries le 20 de ce mois; il eſt faux que le Roi ni la Reine » aient couru les moindres dangers. Voici la déclaration » faite mot pour mot à la députation de l'Aſſemblée Nat., » de laquelle j'étois membre, par Louis XVI & ſa femme. » — *Nous ſommes convaincus par l'expérience même, que le* » *peuple n'a eu aucune mauvaiſe intention; il s'eſt conduit de ma-*» *niere à ne nous laiſſer aucuns doutes, & s'il y a quelque choſe* » *de briſé, ce ſont de ces petits accidens inévitables dans une auſſi* » *grande affluence.* Ils convinrent encore l'un & l'autre de » l'obſervation que je leur fis, ſavoir, *que l'Aſſemblée Natio-*

nifeſté leur vœu ſur ſon *veto* dans la chambre du conſeil où la Reine, couverte de rubans *tricolor*, s'étoit rendu, avec ſon fils. Louis répondoit au peuple avec une ſorte de véracité qui lui donna le change ; il fit plus, ayant apperçu un bonnet rouge entre les mains d'un des factieux, il le demanda & eſſaya de s'en coiffer & il s'en coiffa effectivement, lorſqu'un grenadier l'eut élargi ſur ſon genou.

Louis XVI, couvert de ce bonet, répondoit d'un air riant & amical à toutes les requêtes du peuple, qui crioit des fenêtres à l'immenſité des citoyens qui rempliſſoit les cours & les Tuileries : — « *Il a le bonnet rouge ſur la tête, il nous a promis de ne plus écouter ces coquins d'ariſtocrates & ces vilains réfractaires.* » Lorſqu'il ſe ſaiſit d'une bouteille qu'il bût à même, on vint également l'annoncer en battant des mains. — « *Il a bû à notre ſanté & à la ſanté de la conſtitution. Il n'y a plus de* VETO, *il l'a laiſſé au fond de la bouteille.* » Ces cris étoient répondus par des *bravo du dehors.*, tant de la garde nationale que du cortege qui continuoit à défiler, & qui ne fit aucun mouvement pour traverſer la double haie qui bordoit la terraſſe. Ce fut dans cet intervale que trois députations de l'Aſſemblée arriverent ſucceſſivement. A toutes, il proteſta *qu'il n'avoit rien à craindre, que le peuple ſe conduiſoit on ne peut mieux ;* enfin,

---

» *nale, en admettant les pétitionnaires, avoit ſauvé Paris & la* » *France entiere des horreurs de la guerre civile.....* Comment » trouvez-vous, d'après cela, la proclamation du Roi d'au- » jourd'hui, qui eſt affichée par-tout avec une affectation » ſcandaleuſe ? Comment trouvez-vous Louis XVI, en ſû- » reté même au milieu d'un peuple *exalté & en armes*, & » qui ſe fait environner, depuis la retraite paiſible de ce » peuple, d'un appareil terrible & inſultant pour des ci- » toyens auxquels il a rendu juſtice devant nous ?..... Il a » donc ſoif de la haine des Français, en leur faiſant de » pareilles injures ? »

pour prouver qu'il n'avoit rien vu dans les mouvemens du peuple qui dût l'allarmer, il prit la main d'un grenadier qui étoit à ses côtés, & la porta sur son cœur, en lui disant ces paroles tant vantées par la lâche flaterie : « *Moi, je n'ai pas sujet d'avoir peur ; tâtez plutôt s'il bat plus fort qu'à l'ordinaire*(1). »

M. Santerre étoit allé rejoindre la tête de son cortege, & il n'apprit que sur le quai en face de la rue du Coq ce qui se passoit, & que le roi l'avoit fait demander ; il s'y rendit avec toute la célérité qui dépendoit de lui, & eût beaucoup de peine à pénétrer ; il monta sur un tabouret, & engagea les citoyens à défiler en les rappelant à l'*ordre* ; il se rendit ensuite à la chambre du conseil, où le hasard voulut qu'il fût porté vers le lieu où étoit la Reine, qui le reconnût & lui parla la premiere. « *Madame*, lui dit-il, *vous voyez que vous êtes trompée, vous voyez le peuple abandonné à lui-même : il ne vous aime pas, & cependant il ne se permet aucune insulte ; il n'est pas un seul de ces hommes qui ne vous chérit autant que cet enfant* (le prince royal), *si vous le vouliez..... Sauvez l'état, Madame, vous le pouvez ; & moi qu'on accuse d'être un factieux, je vais vous servir de bouclier* »..... Ce discours fut tenu en présence de MM. Lajaille, Lincoff, Bigot de Préameneu, Guinguerlot, Brunier, médecin, & de mesdames Lamballe & Tourzelle.

« J'ai été témoin, nous écrit une des personnes que nous venons de nommer, que la puissance d'un seul homme qui est aimé du peuple, est plus forte que toutes les bayonnettes ; car à la voix de M. Santerre,

---

(1) Le Mercure universel du 22 assure qu'on lui répondit : « *Sire, vous nous avez toujours trompés, & votre cœur nous trompe* » *encore.* » Nous croyons cependant que cette réponse est controuvée.

que j'avois mal jugé jusqu'alors, & dont je suspectois violemment les intentions, on se retira peu à peu, & le Roi regagna ses petits appartemens sans beaucoup de difficultés, après avoir donné sa parole de *rendre justice*, parole dont le peuple se contenta, sur les sages & prudentes observations du Maire de Paris, qui représenta aux citoyens : « Que c'étoit tout ce « que le monarque pouvoit faire dans cette circonstance ; mais qu'ils devoient tout attendre de la loyauté du Roi & de la promesse sacrée qu'il leur avoit « faite ».

Ainsi se termina cette journée, qu'on veut présenter aujourd'hui comme *une journée de crimes, de forfaits, d'attentats*, & dans laquelle pas un crime, pas un attentat n'a été commis ; dans laquelle, dit-on, cent mille brigands se préparoient aux meurtres & aux assassinats, & qui s'est passée sans qu'aucun individu reçût une égratignure, sans qu'aucune goutte de sang fût versée... Exécrables calomniateurs, répondez ! où sont ils, ces délits ?... Quelques vitres brisées, 2 ou 3 portes, jettées insolemment sur les citoyens, ont été ouvertes de force par ce peuple que l'indigne journal du Commerce compare à Busiris, à Phalaris,..... Et c'est sur cette base ridicule qu'on veut bâtir une procédure qui n'exciteroit que le sentiment du mépris, si le but qu'on se propose n'étoit pas aussi scélératement combiné..... Et toi, Louis XVI, Roi parjure à tous tes sermens, tu n'es donc pas las d'accumuler sur ta tête l'animadversion publique ; tu te prêtes honteusement à ces nouveaux complots, qui ne tendent qu'à perpétuer l'anarchie & à aiguiser les ressentimens ! — Vous voulez la guerre civile, *conseils perfides* qui l'égarez ; eh bien vous ne jouirez pas de ce bonheur ; les bons citoyens se coaliseront ; les départemens sont déja debout ; vous seuls périrez ; & le monarque, dupe de vos trahisons, verra briser entre ses mains le scep-

tre de fer dont vous voulez armer son bras; &, après avoir perdu l'estime & l'amour de ses peuples, il verra tomber de dessus sa tête la couronne constitutionelle qu'un peuple libre lui avoit déférée.

Note additionelle. Plusieurs soldats de ligne se sont présentés hier à notre domicile pour déposer que c'étoit par obéissance seulement qu'ils s'étoient rendus dans l'intérieur des Tuileries dans la journée du 20; mais ont-ils ajouté, quoiqu'on nous ait *bourrés de cartouches & fait charger nos armes*, nous sommes de bons citoyens, & le commandement *feu!* eût été pour nous le signal de *mettre bas les armes*.... Un homme connu est venu itérativement nous inviter à rendre justice à ces bons citoyens, qui sont toujours des patriotes à l'épreuve, & qui, en changeant d'habits, n'ont pas changé de principes.... Nous n'avions pas besoin de cette épreuve pour attester le civisme de ces braves & généreux militaires, & c'est pour nous un plaisir bien plus qu'un devoir, de leur rendre toute la justice qu'ils méritent.